

Nos jardins

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **6 (1933)**

Heft 7

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Logements vacants.

Le graphique précédent, établi pour montrer la proportion des logements vacants depuis 1915, est des plus instructifs. Il faut tout d'abord admettre que le chiffre de 1 % de logements vacants correspond à un marché normal des logements. Ce n'est guère qu'à partir de 1931 que le pourcentage des logements vacants augmente sensiblement. En 1932, il n'a pas encore atteint la proportion qui était de 6 % en 1915, mais on peut estimer que, déjà au cours de cette année, on atteindra et dépassera peut-être même ce pourcentage de logements vacants.

Si, malgré tout, les constructeurs n'ont pas arrêté complètement leur activité, c'est parce que les locataires délaissent de plus en plus les anciennes

Nos jardins.

Pendant le mois écoulé, la plupart des semis faits au printemps ont été récoltés, et dans nos jardins, de nouvelles planches sont libres. On procédera donc à de nouveaux semis et plantations, afin d'assurer à nos ménages des récoltes successives.

Dès le début d'août et jusqu'en septembre, on sème des *épinards* en ligne ou à la volée. Parmi les meilleures variétés qui conviennent pour cette saison, nous recommandons: *Ch. vert de Many*, *géant d'hiver* et *monstrueux de Viroflay*.

Vers le 10 août, on fait un semis de *mâche*; ce premier semis se fait à exposition demi ombragée, par exemple dans les carrés de tomates ou sous le feuillage de choux-fleurs. Les graines sont recouvertes par un simple ratissage et ensuite on plombe fortement. C'est lorsqu'elle est semée de cette façon que la mâche lève le mieux.

Jusqu'au 15 août on peut semer des navets, mais en ayant soin de choisir des variétés hâtives telles que *N. de Milan rouge plat hâtif* ou *demi-long blanc*, *race Marteau*.

Cette année, les *oignons* ne paraissent pas être de bonne conservation; il faut donc, sans tarder, semer des oignons blancs; on peut le faire jusqu'au 15 août. On les repiquera en octobre et on les récoltera le printemps prochain. On sème en terre riche bien ameublie, mais en évitant une fumure au fumier frais. On recouvre les graines au larron, on plombe et on paille si la sécheresse se prolonge.

En août, on sème du *persil*, du *cerfeuil*, de la *chicorée amère*, du *cresson alénois*. Ces différents légumes peuvent se mettre dans un endroit ombragé.

Les amateurs qui ont l'habitude d'élever leurs plants pour l'hivernage sèment des *laitues pommées* et *romaines*, *choux blancs pointus*. Le semis

maisons sans confort et demandent des appartements avec de larges baies, balcons, chauffage central et service d'eau chaude général. L'entreprise de bâtiments, en poursuivant actuellement son activité, contribue à la baisse des loyers qui se fait sentir à Genève seulement depuis le commencement de cette année. Cependant, on peut prétendre que le niveau actuel des loyers permet encore à l'entreprise privée de construire dans des conditions relativement favorables, et l'arrêt de la construction annoncé par certains spéculateurs est loin d'être un fait acquis.

L'étude de ces chiffres pourra inciter ceux de nos lecteurs que la question intéresse à tirer d'autres conclusions sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre aujourd'hui.

se fait vers la fin du mois d'août, et on plante en octobre-novembre. En petite culture, lorsque l'on soigne les plantations, on obtient une bonne réussite.

Au début du mois, il est encore temps de planter des *choux frisés à pied court de Plainpalais*. Les *choux-fleurs Brocolis* se plantent à 50 ou 60 cm. distance en tous sens, au fond d'une raie faite au sarcloret ou avec le fossier plat. Il faut assurer votre provision de *chicorées scaroles* pour l'hiver; on les met en terre jusqu'à fin août. On peut encore planter des *laitues pommées* pour l'automne, mais en ayant soin de choisir des variétés qui résistent à la rouille, telles que *L. Gloire de Nantes*, *verte des Marais*, *brune percheronne*, etc. Jusqu'à la fin du mois, on peut encore planter des *poireaux* pour le printemps prochain.

Les *fraisiers à gros fruits* se mettent en place dans le courant d'août. En petite culture, on plante à 60 cm. entre les lignes et 25 à 30 cm. dans la ligne. On plante au fond d'une petite raie, mais en ayant soin de ne pas enterrer le cœur des plantes. Il faut avoir soin de renouveler les planches de fraisiers avec des plantes provenant d'une autre région ou d'un sol différent.

On dégarnit la base des plantes de *tomates* en coupant les feuilles sèches et on éclaircit le *fenouil* pour éviter qu'il ne s'étiole.

En août, on fait des boutures de *géranium* que l'on repique dans de la terre franche mélangée avec un peu de sable; de même les *œillets remontants*. Les personnes qui s'intéressent à la culture des *chrysanthèmes* doivent, à cette saison, vouer tous leurs soins à l'ébourgeonnement, avec arrosage aux engrais liquides, et à la lutte contre les maladies cryptogamiques. D.

Union Suisse pour l'Amélioration du Logement.

Rapport des Sections pour 1932 (suite de la page 46).

Section de Bâle.

Généralité.

En 1932, le Comité s'est également occupé de la question des caisses d'épargne de construction et nos représentants au Comité Central de l'U. S. A. L.

avaient demandé que cette question fût traitée à l'assemblée générale de l'Union. Un membre de notre Société, M. Th. Hummel, avait présenté un travail d'ordre scientifique à notre Comité, sur « la